



PRÉFET DE L'OISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT (téléphone 03.60.36.52.94.)

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
COMMUNE DE DARGIES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SASU FERME EOLIENNE LE ROUTIS à DARGIES

Le Préfet de l'Oise a prescrit par arrêté du 1^{er} août 2019 une enquête publique qui se déroulera du mercredi 4 septembre 2019 au jeudi 3 octobre 2019 inclus sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la SASU FERME EOLIENNE LE ROUTIS en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un parc éolien regroupant cinq aérogénérateurs et un poste de livraison sur le territoire de la commune de Dargies.

En application de l'article L. 123-10 du code de l'environnement, le public est informé que :

1. L'enquête publique porte sur l'exploitation de cinq aérogénérateurs et un poste de livraison sur le territoire de la commune de Dargies, relevant de la rubrique n° 2980 pour l'activité soumise à autorisation.

La puissance unitaire des aérogénérateurs est de 2,35 MW pour une hauteur de 124,33 m en bout de pale (avec un rotor de 92 m de diamètre et une hauteur de moyeu de 78,33 m). La puissance totale du parc sera de 11,75 MW.

2. Le préfet de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision qui peut être une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

3. M. François-Charles GREVIN, conservateur des hypothèques en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour procéder à l'enquête publique.

4. Le commissaire enquêteur assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public à la mairie de Dargies les jours suivants :

- le mercredi 4 septembre 2019 de 14 heures à 17 heures,
- le mardi 10 septembre de 14 heures à 17 heures,
- le samedi 21 septembre 2019 de 9 heures à 12 heures,
- le jeudi 26 septembre 2019 de 15 heures à 18 heures,
- le jeudi 3 octobre 2019 de 14 heures à 17 heures,

5. Le dossier de demande d'autorisation environnementale, comprenant la demande, l'étude d'impact, l'étude de danger, les plans des lieux, les résumés non techniques de l'étude d'impact et de l'étude de danger auquel sera joint l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse de l'exploitant sont consultables et téléchargeables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise (www.oise.gouv.fr, rubrique « Politiques publiques », « Environnement », « Les installations classées », « Par enquêtes publiques ») dès l'affichage de l'avis d'enquête. Ils sont consultables à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement, du lundi au vendredi de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures.

6. Dès l'affichage et pendant toute la durée de l'enquête, le dossier peut être consulté par toute personne intéressée à la mairie de Dargies, siège de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture au public (lundi, mardi et jeudi de 8 heures 30 à 10 heures).

7. Le même dossier en version informatique est consultable sur un poste informatique mis à disposition dans la commune de Dargies aux heures d'ouverture susvisées et sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/1483>

8. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- par courrier adressé à la commune de Dargies à l'attention du commissaire enquêteur,
- sur le registre d'enquête tenu à sa disposition dans la mairie de Dargies où se tiennent les permanences,
- sur le registre d'enquête dématérialisé qui sera également mis en place à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/1483>
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-1483@registre-dematerialise.fr

9. Les observations et propositions du public transmises par voie électronique sont consultables sur le registre dématérialisé.

10. Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de M. François THIEBAULT, responsable des études au sein de la société ENERGIETEAM 1, rue des Energies Nouvelles - Oust-Marest (80460) – (03.22.61.10.81.) - (francois.thiebault@energieteam.fr) ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 40 rue Racine à Beauvais.